

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous remercie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se déroulera à la MAIRIE, le :

Jeudi 02 Février 2023 à 19 h 00

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

1°) Déclassement et vente de l'école des Bassots (Voir annexe 1)

2°) Questions diverses.

Fait à Villers Le Lac, le 26 janvier 2023.

Le Maire,

Dominique MOLLIER

